



Cercle de silence et de résistance à Mazamet

Avec ou sans papiers, l'Étranger **EST UNE PERSONNE.**

La dignité de chaque personne ne se discute pas,
elle se respecte.

Notre silence le crie et continuera de le crier
jusqu'aux changements indispensables.

...Et parce que la machine d'État qui brise des vies chaque jour ne se grippera que si chacun y apporte son grain de sable, **nous appelons toutes celles et ceux qui souhaitent s'associer à notre protestation à nous rejoindre, de façon non violente et silencieuse.**

- nous dénonçons l'enfermement d'hommes, de femmes et d'enfants (même des nourrissons),
- nous dénonçons les conditions de détention de type carcéral dans les Centres de Rétention
- nous dénonçons le recours à la violence lors des arrestations, des détentions et des expulsions (avions, bateaux), et notamment
 - la séparation des couples franco-étrangers,
 - la dislocation des familles,
 - la séparation des parents et des enfants,
 - la violation de lieux protégés comme les établissements scolaires, les préfectures, les églises pour arrêter des adultes et même des enfants.

À l'heure actuelle, des Cercles de Silence se réunissent dans 176 villes de France, (et dans 10 villes espagnoles, 5 villes suisses, 1 en Belgique).
Celui de Mazamet existe depuis février 2010, celui de Toulouse 2007.

Venez partager notre silence, l'idéal est de rester 1heure
Votre présence, même courte, 5mn ou ¼ d'h. témoignera de votre solidarité

Ne pas jeter sur la voie publique, merci.

Monsieur le Président,

Le 27 juillet vous avez déclaré : « *Je ne veux plus avoir, d'ici la fin de l'année, des femmes et des hommes qui vivent dans les bois, dans les rues, perdus. C'est une question de dignité, c'est une question d'humanité et d'efficacité* ».

Nous sommes à la fin de l'année.

Regardez ces images : des centaines, des milliers d'exilés vivent et dorment encore dans les rues et dans les bois. Parce qu'il n'y a pas assez d'abris pour eux et aussi parce que les pouvoirs publics ne veulent pas les accueillir en France.

Où est la dignité ? Quand des exilés sont harcelés par les forces de l'ordre qui détruisent leurs abris et leurs couvertures, aggravant les situations de souffrance et d'errance.

Où est l'humanité ? Quand des centres d'hébergement d'urgence sont transformés en lieux de fichage et de triage entre ceux qui seraient « accueillables » et ceux qui seraient « jetables », c'est à dire voués à l'expulsion vers des pays qu'ils viennent de fuir.

Le refus des acteurs associatifs de coopérer à des dispositifs qui lient l'hébergement à l'éloignement forcé n'est pas une posture Monsieur le Président.

C'est l'expression d'un très sérieux malaise devant les conséquences inhumaines de la politique migratoire menée en votre nom.

Cessez de taxer d'angélisme ou de naïveté des associations ou des citoyens qui se mobilisent partout en France par solidarité et qui réclament une politique digne de ce nom, une politique d'accueil à la hauteur des défis migratoires d'aujourd'hui.

Pour eux, pour nous, c'est une question de dignité, c'est une question d'humanité, c'est un enjeu de choix de société.

Entendez-nous Monsieur le Président !

Geneviève Jacques, présidente de La Cimade

<http://www.lacimade.org/entendez-monsieur-president/>

**Prochain Cercle de Silence
samedi 10février 2018**

Pendant le marché

et tous les 2èmes samedis du mois de 10h30 à 11h30
rue de Verdun, à coté de la Mairie 81200 Mazamet



cercle de silence

Cercle de silence et de résistance à Mazamet

Avec ou sans papiers, L'ETRANGER EST UNE PERSONNE.

La dignité de chaque personne ne se discute pas,
elle se respecte.

Notre silence le crie et continuera de le crier
jusqu'aux changements indispensables.

...Et parce que la machine d'État qui brise des vies chaque jour ne se grippera que si chacun y apporte son grain de sable, **nous appelons toutes celles et ceux qui souhaitent s'associer à notre protestation à nous rejoindre, de façon non violente et silencieuse.**

- nous dénonçons l'enfermement d'hommes, de femmes et d'enfants (même des nourrissons),
- nous dénonçons les conditions de détention de type carcéral dans les Centres de Rétention
- nous dénonçons le recours à la violence lors des arrestations, des détentions et des expulsions (avions, bateaux), et notamment
 - la séparation des couples franco-étrangers,
 - la dislocation des familles,
 - la séparation des parents et des enfants,
 - la violation de lieux protégés comme les établissements scolaires, les préfectures, les églises pour arrêter des adultes et même des enfants.

À l'heure actuelle, des Cercles de Silence se réunissent dans 176 villes de France, (et dans 10 villes espagnoles, 5 villes suisses, 1 en Belgique).
Celui de Mazamet existe depuis février 2010.

Venez partager notre silence, l'idéal est de rester 1heure
Votre présence, même courte, 5mn ou ¼ d'h. témoignera de votre solidarité

Ne pas jeter sur la voie publique, merci.

Frontex (agence de l'UE pour la gestion des frontières)

Alors que le nombre de morts et de disparus ne cesse d'augmenter aux frontières de l'Europe, l'UE modifie le mandat de Frontex qui pourra désormais se déployer plus rapidement aux frontières extérieures de l'UE pour barrer la route à ceux qui tentent de les franchir. **Cela ne fera qu'augmenter la dangerosité des voyages.**

Au mépris des décisions de la Cour européenne des Droits de l'Homme et du principe de non-refoulement, l'agence a la possibilité de débarquer des personnes qu'elle intercepte dans un port désigné comme « sûr », y compris dans des pays non européens dont certains bafouent de façon notoire les droits de l'Homme **sans contrôle du Parlement européen** .

Le nouveau mandat perpétue aussi une dilution des responsabilités entre les États membres et l'agence, qui a pour conséquence l'impunité de cette dernière. Mise en cause fin août 2016 pour un usage excessif et quasi systématique de la force (y compris par armes à feu) durant ses interventions en mer Egée, Frontex nie toute responsabilité, et s'en défausse sur les autorités grecques. À l'issue d'une enquête menée au niveau national, les garde-côtes grecs n'ont finalement pas été condamnés. Les victimes des opérations de l'agence ne sont toujours pas en situation d'obtenir des réparations.

Pourtant, l'agence continuera de porter atteinte à de nombreux droits :

- celui de quitter tout pays y compris le sien,
- celui de demander l'asile
- de ne pas être refoulé,
- le droit à la protection des données personnelles
- le droit à un recours effectif.

La validation par le Parlement Européen laisse un goût amer, l'absence cruciale de contrôle démocratique sur bon nombre d'opérations de Frontex, en particulier celles organisées hors du territoire de l'UE.

L'agence Frontex est le symbole et le bras agissant des politiques européennes de verrouillage des frontières. C'est pourquoi les organisations membres de la campagne Frontexit demandent sa suppression afin d'envisager enfin une politique respectueuse des droits fondamentaux, notamment du « droit de quitter tout pays y compris le sien ».

L'Europe est en guerre contre un ennemi qu'elle s'invente

www.frontexit.org

**Prochain Cercle de Silence
samedi 12 novembre 2016**

Pendant le marché

et tous les 2èmes samedis du mois de 10h30 à 11h30
rue de Verdun, à coté de la Mairie 81200 Mazamet

E. Vergniol 05 67 27 34 67 P. Kappel 09 50 15 14 75, P.Escande 05 63 61 24 96